

DEMANDES DE SOUMMISSIONS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

La Commission des achats de guerre publie la liste suivante des soumissions qui ont été demandées par les différents services du gouvernement fédéral au cours de la semaine du 18 au 25 octobre 1918.

Les firmes désirant soumissionner pour une catégorie quelconque de fournitures doivent s'adresser à la Commission des achats de guerre, immeuble Booth, Ottawa, en donnant des détails sur la nature du commerce qu'elles font et une liste des marchandises qu'elles désirent offrir. Les différents ministères leur feront ensuite parvenir directement par la poste des formules de soumissions.

COMMISSION DES SOLDATS INVALIDES.

Article.	Endroit de livraison.	Date de clôture.
Feutre bleu pour harnais.	Toronto.	31 octobre
Crachoirs.	"	29 "
Paillassons de caire et planches à bain de liège.	Usine.	28 "
Glacières de cuisine.	"	30 "
Etau-limeur avec contre-arbre ou transmission de mouvement.	Toronto.	1er novembre
Truck à linge sale.	Usine.	1er "

MARINE.

Tubes de calorifères en cuivre pour magasins de Q.P.M.	Québec.	28 octobre
Matériaux pour couvertures de chaudières.	Sorel.	28 octobre
Arbre d'hélice (S.G.C. "Lady Grey").	Québec.	9 novembre

OPÉRATIONS D'INTERNEMENT (JUSTICE).

Farine, son et farine de maïs.	Camp de Vernon.	30 octobre
Beurre de crèmerie.	Camp de Kapuskasing.	1er novembre
Poisson.	Camp d'Amherst.	30 octobre

TRAVAUX PUBLICS.

Sulfate de cuivre.	Ottawa.	26 octobre
Cabinet à tiroirs pour grains de semence.	Winnipeg.	1er novembre
Pupitres plats.	Ottawa.	4 novembre
Chaises, à bascule et tournante.	"	4 "
Equipement de cuisine d'hôpital.	Kingston.	4 "
Appareils métalliques.	Ottawa.	30 octobre
Appareils d'hydrothérapie.	Hôpitaux militaires, Canada.	4 novembre

PÉNITENCIERS (JUSTICE).

Wagon de ciment.	Kingston.	23 octobre
Quincaillerie.	Edmonton.	15 "
Grillage de fil de fer.	Prince-Albert.	2 novembre
Farine.	Dorchester.	25 octobre
Son.	St-Vincent-de-Paul.	24 "
Farine.	Kingston.	28 octobre

POSTES.

Matériaux pour sacs de coton sans couture.	Ottawa.	26 octobre
Fabrication de sacs de malle.	"	5 novembre

BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Enveloppes Kraft, unies.	Ottawa.	4 novembre
Enveloppes Kraft, avec œillet et cordon.	"	4 "
Enveloppes blanches.	"	4 "
Boîtes de mines de plomb.	"	4 "
Enveloppes Kraft pour "cas de matières perdues".	"	4 "
Enveloppes de Manille, pli n° 11.	"	4 "
Enveloppes Kraft n° 12 moyen.	"	4 "
Papier au prussiate.	"	31 octobre
Machine Chicago à aiguiser les crayons.	"	31 "
Enveloppes Kraft.	"	31 "
Machine Dexter à aiguiser les crayons.	"	31 "
Plateaux en carton pour pupitres.	"	7 novembre

SERVICE NAVAL.

Camisoles et caleçons.	Halifax.	1er novembre
Peinture cuivre.	"	31 octobre
Soude.	Victoria.	11 novembre
Plombagine et creusets.	"	11 "
Vernis et laque.	"	11 "
Peintures mélangées.	"	11 "
Chaises.	"	11 "
Chlorure de calcium.	"	11 "
Naphthaline.	"	11 "
Argile Stourbridge.	"	11 "
Matelas.	"	11 "
Carpettes et paillassons.	"	11 "
Bassins.	"	11 "
Pierre ponce à mains.	"	11 "
Draps, oreillers, etc.	"	11 "
Emballage d'amiante.	"	11 "
Poudre à nettoyage.	"	11 "
Rosbonite.	"	11 "
Mastic.	"	11 "
Goudron minéral.	"	11 "
Brosses.	"	11 "
Craie.	"	11 "
Résine.	"	11 "
Blanc d'abeilles.	"	11 "
Blanc d'Espagne.	"	11 "
Meules, corindon.	"	11 "
Tuiles.	"	11 "
Cuir en peaux.	"	11 "

SERVICE NAVAL—Suite.

Articles en bois.	Victoria.	11 novembre
Linges à essuyer.	"	11 "
Couvertes.	"	11 "
Charbon de bois.	"	11 "
Linges à essuyer le cristal.	"	11 "
Flanellette.	"	11 "
Courte-pointes.	"	11 "
Boutelles à eau.	"	11 "
Email.	"	11 "
Colle.	"	11 "
Verre.	"	11 "
Graisse.	"	11 "
Brique réfractaire.	"	11 "
Acides.	"	11 "
Paniers.	"	11 "
Toile américaine.	"	11 "
Linoléum.	"	11 "
Bouées.	"	11 "
Chlorure de chaux.	"	11 "
Lessive.	"	11 "
Balance, plate-forme.	"	11 "
Confitures.	Halifax.	31 octobre
Confitures.	"	5 novembre
Confitures.	Victoria.	5 "
Insignes de marins.	Halifax.	28 octobre
Meules d'établi.	"	25 "
Boutons, noirs, en ivoire, dorés.	Victoria.	29 "

MILICE ET DÉFENSE.

Percuteurs.	Ottawa.	25 octobre
Mires, à fusil.	"	25 "
Remorqueurs.	"	25 "
Arc, crampons d'ajustage, etc.	"	25 "
Couvertures de culasses.	"	25 "
Chaines de bandage.	"	25 "
Déchets de coton.	"	29 "
Arrache-clous.	"	26 "
Drapeaux, union.	"	29 "
Fruits et légumes spéciaux.	Port-Arthur.	26 "
Poivre.	"	30 "
Raisin sec.	D.M. n° 3.	24 "
Papier de toilette.	D.M. n° 3.	28 "
Epicerie, bœuf, bacon, beurre, fromage, thé, café, confitures, sucre, lait évaporé.	D.M. n° 11.	28 "
Epicerie, bœuf, bacon, beurre, sucre, farine, lait évaporé, confitures, sirop de maïs.	D.M. n° 4.	29 "
Pain, fourrage, sel gemme.	D.M. n° 7.	31 "
Beurre.	Calgary.	16 novembre
Beurre.	"	29 octobre
Pain, pommes de terre et légumes.	Edmonton.	29 "
Wagon de farine.	Saint-Jean, N.-B.	31 "
Pommes de terre et légumes.	Camp de Niagara.	29 "
Pommes de terre et légumes.	Montréal.	29 "
Fruits frais et légumes spéciaux.	Saint-Jean, P.Q.	29 "
Lait.	Toronto.	29 "
Epicerie, bœuf, bacon, fromage, farine, confitures, lait évaporé.	Calgary.	31 "
Instruments de chirurgie.	D.M. n° 13.	7 novembre
Instruments de chirurgie.	Ottawa.	14 "
Fournitures pour rayons-X.	Montréal.	4 "
Appareil photographique pour rayons-X.	Calgary.	10 "
Brosses.	Ottawa.	29 octobre
Ouate.	"	28 "
Instruments de chirurgie.	Winnipeg.	5 novembre
Instruments de chirurgie.	Ottawa.	4 "
Accessoires pour rayons-X.	Regina.	4 "
Lait et pain.	Sainte-Anne-de-Bellevue.	4 "
Sirop de maïs.	D.M. n° 12.	31 octobre
Bois franc.	D.M. n° 12.	31 "
Epicerie spéciales.	Camp d'Aldershot.	4 novembre
"	Sainte-Catherine.	31 octobre

CONTROLE DU SUCRE EMPLOYÉ DANS LE LAIT CONDENSÉ

Un ordre du Bureau des vivres en limite la quantité, excepté pour le commerce avec les Alliés.

Un ordre du Bureau des vivres du Canada dit:

Il est ordonné par le Bureau des vivres du Canada que les manufacturiers de lait condensé devront limiter l'emploi du sucre en manufacturant le lait pour le commerce domestique, pendant le reste du présent mois, et les mois suivants, à la même quantité employée pendant les mois correspondants de 1917, à moins d'une permission spéciale.

Il sera accordé des permissions spéciales pour l'achat de sucre qui sera employé à manufacturer du lait condensé pour la vente aux agents reconnus de l'Angleterre et des Alliés.

Il sera émis des certificats permettant l'achat de sucre pour lait condensé, pour les besoins du commerce domestique sur la base de la consommation de l'année dernière, les besoins de l'exportation, afin de satisfaire au montant de lait contracté avec les agents reconnus de l'Angleterre et des Alliés.

ILS POURRONT S'OCCUPER A D'AUTRES TRAVAUX UTILES

Un arrêté en conseil accorde une certaine latitude aux fermiers, aux pêcheurs, etc.

L'arrêté en conseil suivant a été adopté le 11 octobre 1918:

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, à la recommandation du ministre de la Milice et en vertu des pouvoirs conférés par la Loi des mesures de guerre, 1914, par la Loi du service militaire, 1917, ou toute autre loi à ce sujet en existence, d'établir les règlements suivants, et les dits règlements sont par les présentes établis:

Il sera du ressort des registraires d'émettre, dans telle forme approuvée par le ministre de la Justice, aux hommes exemptés à titre de fermiers, de pêcheurs, ou à raison de toutes autres occupations de même nature qui peuvent être exercées utilement pendant certaines saisons de l'année, sans préjudice pour leurs exemptions, des permis de se livrer à telles autres occupations que le registraire pourra déterminer dans son permis pour toute période couverte par le certificat d'exemption pendant laquelle ils ne peuvent pas se consacrer à l'occupation pour laquelle ils ont été exemptés.

LA VICTOIRE EST PROCHE: SOUSCRIVEZ !